

Solidacar, une clé pour votre mobilité

La CCCE a mis en place un service solidaire et innovant qui propose des locations de véhicules à prix très réduits. Présentation de « Solidacar », outil de mobilité pour les habitants qui en ont le plus besoin.

À QUI S'ADRESSE « SOLIDACAR » ?

- Aux personnes en situation de réinsertion socio-professionnelle, en recherche d'emploi ou 1er emploi, en intérim, formation, stage...
- Aux personnes n'ayant pas de moyen de transport : absence de véhicule, éloignement des transports en commun, horaires incompatibles avec les transports en commun...

POUR QUELLES UTILISATIONS ?

- Le véhicule doit exclusivement être utilisé pour effectuer des déplacements à vocation professionnelle.
- La location est nominative, le véhicule ne peut pas être utilisé par une autre personne.

QUELLES DÉMARCHES FAUT-IL EFFECTUER ?

- Contacter la CCCE ou un partenaire social (CCAS, Pôle Emploi, Mission Locale, Centre Moselle Solidarité...) pour compléter une demande d'inscription et joindre les pièces justificatives (permis de conduire, justificatif de domicile, justificatif professionnel...).
- Le dossier complet doit être remis à la CCCE.
- Le formulaire d'inscription est en ligne sur le site www.ccce.fr ou peut vous être envoyé sur simple demande à la CCCE (03 82 82 05 60 ou accueil@cc-ce.com).

TARIFS ET DURÉE DE LOCATION

- Tarifs : 4 € la journée, 20 € la semaine et 60 € le mois. L'utilisateur ne doit pas effectuer plus de 1500 km par mois.
- Un dépôt de garantie de 150 €, en espèces ou en chèque, est demandé à chaque utilisateur ; il est restitué après la location.
- La durée maximum de location en continu est de 2 mois.



100 % RÉGIE

- « Solidacar » est un projet défini, intégré et porté par la CCCE dans le cadre de sa politique sociale.
- La flotte est actuellement composée de 3 véhicules d'occasion, dont une partie a été achetée par la CCCE et une partie est issue de dons privés.
- La remise en état et l'entretien des véhicules sont assurés par des agents de la CCCE recrutés dans le cadre d'une logique d'insertion professionnelle.
- Le retrait, le contrôle et la restitution des véhicules s'effectuent au CTE (Centre Technique Environnemental) de la CCCE – 10 rue du Rossignol – Soétrich 57570 Hettange-Grande.

Pour en savoir plus :

- Règlement complet de « Solidacar » sur le site www.ccce.fr ou sur demande à la CCCE (03 82 82 05 60 ou accueil@cc-ce.com).
- Christelle Cazal-Mastroianni, chargée de mission « Politique sociale » de la CCCE au 03 82 87 76 14 ou à l'adresse c.cazal-mastroianni@cc-ce.com.